# Salarié porté - Qui Peut M'aider ?

Par **Jull**, le **09/11/2023** à **12:40**

Bonjour à tous,

Je suis un salarié porté et je me sens un peu perdu en ce qui concerne mes droits et obligations. Est-ce que quelqu'un peut m'aider à éclaircir certains points ? J'aimerais comprendre ce qui est légalement attendu de moi en tant que salarié porté et ce que je peux exiger de mon employeur. Toute information ou expérience partagée serait grandement appréciée.

Par **Lorella**, le **09/11/2023** à **19:27**

Bonsoir,

Des informations ici qui peuvent vous intéresser :

https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/differentes-facons-dentreprendre/entreprendre-autrement/recourir-au-portage-salarial

https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31620

Par **Pierrot033**, le **13/11/2023** à **13:34**

En France, en tant que salarié porté, les droits et obligations du salarié porté sont principalement définis par le contrat de travail qu'ils ont avec leurs entreprises de portage salarial. Il est essentiel de passer en revue attentivement ces documents pour comprendre toutes les responsabilités, avantages et droits.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés